



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Var

COMMUNE DE  
PIERREFEU-DU-VAR  
PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 05 JUILLET 2022

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 08/07/2022



ID : 083-218300911-20220705-DEL\_24\_07\_2022-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Présents :	24
Pouvoirs :	4
Absent :	1

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet 2022, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pierrefeu-du-Var, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville - Pierrefeu du var

Date de convocation : 29 juin 2022

**Étaient présents :** Patrick MARTINELLI, Jean-Bernard KISTON, Priscilla BRACCO, Marc BENINTENDI, Jean-Luc ROVERE, Josette BLANC, Jean-Pierre AUDA, Sylvie MATTEI, Gérard GHARBI, Gilberte CHORDA, Françoise DEGOUEY, Alexandre MOGNO, Maryse PIZZORNO, Michel HAINIGUE, Martine MARCEL, Dominique RAVIGNEAUX, Christian BACCINO, Stéphanie BOURGES, Peter PARDIGON, Emily MAZZOLENI, Lionel POLESKA, Quentin VERBRUGGHE, Marc BIGARE, Virginie BAFFARD

**Excusé(s) ayant donné procuration :**  
Véronique LORIOT A Dominique RAVIGNEAUX  
Claude CALVIN A Josette BLANC  
Stéphanie GOZZOLI A Stéphanie BOURGES  
Alain PRADIER A Marc BIGARE

**Absents :** Nadine FANTINO.

**Secrétaire de séance :** Monsieur BACCINO Christian est désigné en qualité de secrétaire de séance.

### **DEL-24-07-2022 - Motion contre la mise en balles des déchets du Golfe de Saint Tropez sur le site de Roumagayrol**

Depuis 2021, l'UVE de Toulon connaît des problèmes techniques.

Aujourd'hui, le 05 juillet 2022, un des fours de l'incinérateur est, une nouvelle fois en panne, diminuant ainsi sa capacité d'exploitation.

Depuis 2021, les balles fabriquées sur le site de la Môle, provenant du Golfe de Saint Tropez, ne peuvent être évacuées sur Toulon et restent donc stockées sur site, qui est aujourd'hui, en saturation.

De ce fait, il est prévu qu'à partir de la mi-août, la mise en balles des déchets du Golfe de Saint Tropez se fasse sur le site de Roumagayrol, pour un volume minimum de 8000 tonnes, compte tenu de la diminution du volume incinéré jusqu'à la fin 2022 et du volume de balles à incinérer en provenance du site de la Môle.

Il est donc envisagé un stockage pour un temps assez long des balles sur le site de Pierrefeu.

1

**Considérant** qu'une mise en balle sur le site de Roumagayrol est une solution limitée aux déchets de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures,

**Considérant** que la mise en balle des déchets du Golfe de Saint Tropez va créer des nuisances de trafic de poids lourds supplémentaire en centre-ville de la Commune de Pierrefeu-du-Var, déjà passablement congestionné,

**Considérant** que la mise en balle des déchets du Golfe de Saint Tropez va également créer des nuisances olfactives pour les administrés de la Commune de Pierrefeu-du-Var,

**Considérant** l'absence d'une voie de contournement Nord permettant de ne pas saturer le centre-ville, de sécuriser le trafic routier en centre-village et aux abords du groupe scolaire Anatole France, et d'absorber un surplus de trafic poids lourds pour les circonstances ci-dessus évoquées,

**Considérant** que le site de Roumagayrol est en capacité d'enfouir les déchets du Golfe de Saint Tropez, ce qui limiterait les rotations des poids lourds et les nuisances olfactives,

**Considérant** que cette mise en balle ouvre la porte à d'autres apports des différentes régions,

**Les élus de la Commune de Pierrefeu-du-Var s'opposent à la mise en balle des déchets provenant du Golfe de Saint Tropez sur le site de Roumagayrol.**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
Adopte à l'unanimité et décide :**

**D'APPROUVER** la motion à l'encontre de mise en balles des déchets du Golfe de Saint Tropez sur le site de Roumagayrol.

*Certifié exécutoire par délégation du Maire  
Le Directeur Général des Services  
Compte tenu de la Réception  
En Préfecture le .....  
Et affiché le .....*

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE

